

PROJET PÉDAGOGIQUE



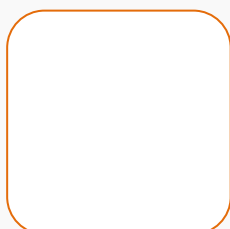
Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud



ALSH

MATERNEL ET ELEMENTAIRE
MERCREDIS
FONBEAUZARD



Sommaire

Le cadre sociodémographique, institutionnel et politique.....	3
La commune de Fonbeauzard	3
LE&C Grand Sud.....	3
Le cadre géographique et démographique	4
CTG, PEDT et projet éducatif de LE&C Grand Sud	6
La Convention Territoriale Globale (CTG)	6
Le Projet Educatif de Territoire (PEDT)	7
Le projet éducatif de LE&C Grand Sud	7
L'ALSH maternel et élémentaire des mercredis après-midis	8
Contacts, horaires d'ouverture et adresse.....	9
Les locaux et équipe d'animation.....	9
Objectifs, fonctionnement des mercredis et évaluation du projet pédagogique.....	10

Le cadre sociodémographique, institutionnel et politique

La commune de Fonbeuzard

Depuis plus d'une dizaine d'années, la commune de Fonbeuzard met l'éducation au centre de ses priorités. Elle conforte le constat de l'accroissement de l'intervention des politiques locales en terme d'éducation, aux côtés de l'Education Nationale et des acteurs associatifs, et de sa responsabilité face aux enjeux d'éducation sur son territoire.

La Municipalité a non seulement une volonté forte de mise en place d'actions cohérentes et coordonnées, mais aussi le souhait de formaliser un partenariat renforcé avec les différents acteurs institutionnels et locaux afin de pouvoir offrir des services en totale adéquation avec les besoins des enfants et des jeunes et être ainsi acteur d'une éducation partagée.

L'objectif est de réunir, d'associer et de mobiliser les différents acteurs éducatifs au service de l'Egalité des chances pour l'épanouissement et la réussite scolaire de chaque enfant.

La Commune de Fonbeuzard a toujours, dans son projet politique, la volonté de participer au développement dynamique d'un projet éducatif concerté pour renforcer la réussite scolaire, l'intégration et l'épanouissement de tous les jeunes et ainsi coopérer à une mission d'accès à l'autonomie.

C'est pourquoi la Politique éducative conduite à l'échelle de la Commune s'attache à mettre en cohérence l'action de l'ensemble des Co éducateurs (enseignants, parents, animateurs du Service Enfance Jeunesse, intervenants associatifs, ATSEM).

A compter de la rentrée scolaire 2025/2026, la gestion de l'ALAE Élémentaire Buissonnière a été confiée à un prestataire, Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud (LE&C GS). Association de Loi 1901, LE&C GS s'est également vue confier les gestions de l'ALAE maternel, de l'ALSH et du CAJ. La gestion de l'Enfance et de la Jeunesse est donc déléguée à LE&C GS.

LE&C Grand Sud

Implantée dans les régions du Grand Sud, LE&C Grand Sud est une association laïque à but non-lucratif.

Son réseau est composé de fédérations et d'associations qui œuvrent au quotidien dans les champs des politiques éducatives, de la formation, des loisirs et de la culture.

Ainsi, alors que la qualité de vie devient l'un des facteurs déterminants de l'attractivité des territoires, le mouvement se veut plus que jamais, aux côtés des collectivités, un acteur majeur du développement territorial.

Plaçant l'humain au cœur de ses préoccupations, LE&C Grand Sud est convaincue de la nécessité de défendre les générations futures en développant les principes humanistes d'un projet fondé sur l'équité sociale, la lutte contre les discriminations, la solidarité et le respect.

Ce projet s'inscrit dans le champ de l'éducation populaire : nous agissons pour que soient reconnus à chacun le droit et la capacité à développer ses compétences à tous les âges de la vie.

Au-delà de la culture académique, LE&C Grand Sud défend la culture par tous et pour tous.

L'association dispose d'une expertise reconnue dans le conseil, la mise en place, la gestion et l'évaluation des

politiques publiques.

Ses domaines d'activités sont : l'action sociale, les politiques petite-enfance, enfance, jeunesse, les séjours, les classes de découvertes, les politiques culturelles, la prévention spécialisée, la formation, le développement local, le tourisme social...

Véritable réseau associatif, LE&C Grand Sud est fondé sur un socle de valeurs auquel toutes les associations qui le composent adhèrent, en signant une **Charte de vie associative**.

Cette charte s'appuie sur les valeurs du triptyque républicain et les principes généraux énoncés ci-dessous :

- La loi du 1er juillet 1901
- Le principe de laïcité
- Le principe de démocratie
- Le principe d'engagement bénévole
- Le principe non lucratif

Le cadre géographique et démographique

Fonbeauzard est une commune située dans le département de la Haute Garonne, en banlieue nord de Toulouse. Elle est avec ses 132 hectares la troisième plus petite commune de la Haute-Garonne en superficie. En 2020, la population de Fonbeauzard est de 3097 habitants, ce qui représente une densité urbaine de 2478 habitants/km².

La commune est divisée en plusieurs quartiers qui ont su évoluer avec l'urbanisation :

- À l'ouest, le petit Fonbeauzard (ancienne zone maraîchère, largement urbanisée de nos jours) où se trouve la mairie.
- A l'est, Clairefontaine, où se trouvent les espaces sportifs et la salle polyvalente "Espace André Gentillet".
- A l'extrême-est, est localisé le vieux-Fonbeauzard (le centre du village autrefois) où se trouve le château de Fonbeauzard.

Par ailleurs, la partie Est de la commune est accessible par une voie à double sens. L'ouverture du prolongement de la rue Jean Mermoz a vu le jour le 1er février 2010. Cela permet notamment de réunir les quartiers Est et Ouest de la commune pour une égalité de services rendus aux bauzifontins, pour un meilleur accès aux commerces et activités de la zone artisanale et pour accéder aux communes voisines de Launaguet et Castelnest.

L'intercommunalité :

La commune est également impliquée dans un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique, une association de 4 communes (Aucamville, Castelnest, Fonbeauzard et Saint-Alban), a été mise en place en 1977. Le complexe sportif de l'Hersain s'étend sur une superficie d'une dizaine d'hectares avec divers équipements sportifs. Il comprend une piscine couverte de 25m (écoles, collège, associations, individuels), quatre courts de tennis, des terrains d'entraînement de football avec vestiaires, un parcours santé de 1,2 km, une salle de réunion, un atelier.

La population par tranches d'âge en 2021 :

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

Âge	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	2 764	100,0	2 956	100,0	2 968	100,0
0 à 14 ans	401	14,5	483	16,3	474	16,0
15 à 29 ans	695	25,1	595	20,1	522	17,6
30 à 44 ans	562	20,3	651	22,0	681	22,9
45 à 59 ans	629	22,7	620	21,0	566	19,1
60 à 74 ans	348	12,6	429	14,5	515	17,4
75 ans ou plus	129	4,7	178	6,0	210	7,1

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

La composition des ménages en 2021 :

FAM T1 - Ménages selon leur composition

Type de ménages	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2010	%	2015	%	2021	%	2010	2015	2021
Ensemble	1 263	100,0	1 349	100,0	1 431	100,0	2 760	2 931	2 964
Ménages d'une personne	369	29,2	434	32,2	545	38,1	369	434	545
Hommes seuls	189	15,0	179	13,3	270	18,9	189	179	270
Femmes seules	180	14,2	255	18,9	275	19,2	180	255	275
Autres ménages sans famille	35	2,8	41	3,1	15	1,1	99	91	31
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	859	68,0	874	64,7	871	60,8	2 293	2 406	2 389
Un couple sans enfant	382	30,2	423	31,3	393	27,5	781	890	787
Un couple avec enfant(s)	295	23,3	340	25,2	318	22,2	1 071	1 242	1 164
Une famille monoparentale	183	14,5	111	8,2	159	11,1	441	274	438

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.

Service routiers et transports en commun :

La commune de Fonbeauzard est desservie par le réseau de transport en commun Tisséo : la ligne 29 (Fonbeauzard/métro Jeanne d'Arc), la ligne 10 (Centre Commercial Fenouillet – La Vache, Borderouge) et la ligne 69 (Centre Commercial Saint Alban – La Vache).

En termes d'axes routiers, il y a l'autoroute des deux mers à 5.3km et l'accès au périphérique extérieur en 20min.

Les infrastructures et espaces disponibles :

De nombreux équipements sportifs sont mis à la disposition des habitants de la commune : 3 stades de football, 2 terrains de tennis, 1 city stade, 1 terrain de basket, 1 table de ping-pong, 1 boulodrome couvert et 1 autre à l'extérieur.

La commune possède une école maternelle, une élémentaire, une halte-garderie, un ALSH (utilisé également par la RAM et parfois loué par des associations) ainsi qu'un accueil « jeunes » qui partage ses locaux avec l'association de rugby "Bouducons".

Il existe également une salle des fêtes nommée "André Gentillet", le bâtiment de l'ancienne école qui a été transformée en salle de repas, réfectoire de l'ALSH ou à disposition à la location.

La commune dispose enfin d'une piscine couverte sur la commune de Saint-Alban (grand bassin et pataugeoire) gérée en intercommunalité avec les communes voisines de Aucamville, de Castelginest et de Saint Alban.

Vie associative :

La commune de Fonbeauzard compte une trentaine d'associations sportives, culturelles et Sociales. La diversité du milieu associatif permet de présenter un panel d'activités variées aux habitants. Chaque bauzifontin qui le souhaite, peut ainsi, selon ses propres motivations, s'épanouir dans des ateliers :

- Côté sport : badminton, cyclisme, danse, football, gymnastique, judo, karaté, natation, randonnées, pétanque, tennis, taekwondo, tai chi chuan, Viet vo dao et volley-ball...
- Socioculturel : des donneurs de sang, le comité des fêtes, une troupe de théâtre, le Secours Nord Toulousain, une chorale...

CTG, PEDT et projet éducatif de LE&C Grand Sud

La Convention Territoriale Globale (CTG)

La Convention territoriale globale (CTG) n'est pas un dispositif financier mais une démarche pour construire un projet social sur le territoire. Elle associe les habitants aux politiques qui les concernent, soutient l'action et la réponse à de nouveaux besoins, se nourrit des politiques publiques et fait ainsi vivre un projet de territoire attractif et innovant.

La démarche est conduite en plusieurs étapes afin de partager un diagnostic, programmer un plan d'actions et le faire vivre sur la durée de la CTG, suivre les actions et évaluer leur impact auprès des habitants et sur le territoire.

Une convention de partenariat entre la Caf et la collectivité locale est signée sur 5 ans. D'autres acteurs décideurs et financeurs peuvent en être signataires également : l'Etat, le Conseil départemental, la CPAM, la MSA, Pôle emploi, etc.

Tous les champs d'intervention peuvent être mobilisés : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, handicap, etc. La convention territoriale globale (CTG) permet à tous les acteurs de participer au projet du territoire.

La CTG N° 2 2025-2029 a quatre enjeux :

- ENJEU N°1 : Pilotage et animation de la CTG
- ENJEU N°2 : Cohésion sociale.
- ENJEU N°3 : Petite Enfance.
- ENJEU N°4 : Enfance et Jeunesse.

Sur le Service Enfance Jeunesse, et plus précisément, les actions envisagées sont les suivantes :

- La mise en place d'un Conseil Municipal des Enfants (allant du CE2 à la 3^{ème}), en lien avec l'axe éducatif du PEDT sur la citoyenneté
- La mise en place de séjours et activités montés avec les jeunes, en lien avec le PEDT
- La création d'un guide référentiel « les jeunes et l'emploi »
- La promotion du métier d'animateur et le soutien aux formations BAFA, également en lien avec le PEDT
- La participation du Service aux actions proposées sur le Territoire Nord Toulousain d'Animation (TNTA)
- La redéfinition et la mise en place du PEDT
- La cohésion et la promotion des Services Jeunesses intercommunaux (Saint-Alban, Castelginest...)
- La promotion du Service Enfance

Le Projet Educatif de Territoire (PEDT)

Le PEDT, à l'initiative des collectivités, formalise une démarche cohérente qui vise à assurer la complémentarité des différents temps éducatifs en mobilisant toutes les ressources d'un territoire. Il constitue un outil de collaboration locale rassemblant l'ensemble des acteurs intervenants dans le domaine de l'éducation (collectivité, écoles, DSDEN, CAF, parents d'élèves, associations...)

Le PEDT n'est ni obligatoire, ni systématique. Toutefois, il permet de bénéficier :

- À titre expérimental, d'un assouplissement des taux d'encadrement pour les activités développées sur le temps périscolaire et déclarées en accueil collectif de mineurs (décret du 2 août 2013)
- D'une possibilité de déroger au cadre national de l'organisation du temps scolaire

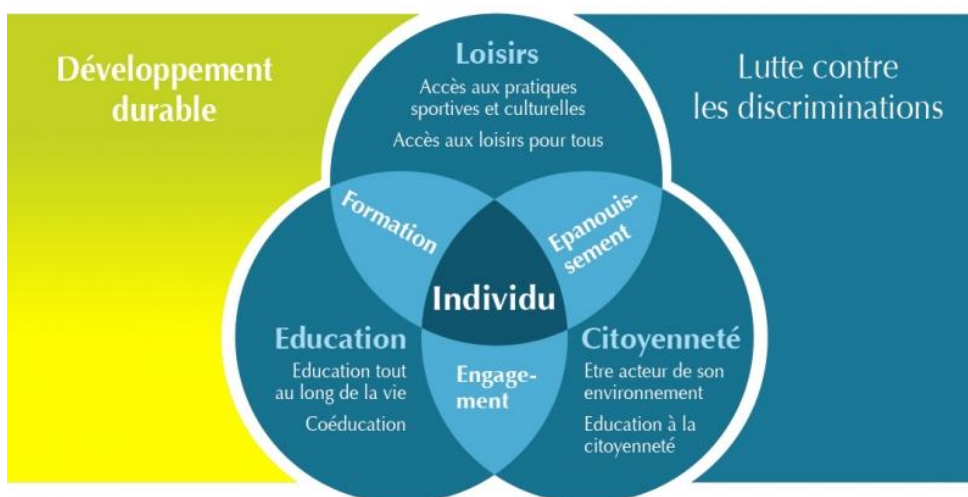
Le PEDT est un document écrit qui définit les grandes orientations éducatives de l'organisateur. A partir de ce document de référence, l'équipe de direction avec l'équipe d'animation construisent le projet pédagogique.

Le projet éducatif prend en compte les besoins spécifiques des mineurs de son territoire. Les mineurs sont accueillis dans l'organisation de la vie collective.

Renouvelé en 2025, LE PEDT de la Ville de Fonbeauzard s'articule autour des quatre axes éducatifs suivants :

1. Favoriser le *vivre-ensemble* et la citoyenneté
2. Favoriser les partenariats entre les divers acteurs éducatifs
3. Développer des actions à destination de la Jeunesse
4. Garantir l'ouverture à la culture

Le projet éducatif de LE&C Grand Sud



Rédigé tous les trois ans, avec possibilité de le réactualiser par avenant chaque année, le projet éducatif de LE&C Grand Sud défend des valeurs humanistes de laïcité et d'épanouissement individuel avec l'accès aux loisirs pour tous et pour toutes.

Par l'action collective, l'ouverture culturelle et la rencontre, les orientations éducatives de ce projet favorisent la solidarité, la mixité sociale et la démocratie participative.

Les activités proposées ne sont pas une fin en soi mais un support éducatif pour favoriser l'épanouissement, permettre la socialisation et accéder à l'autonomie. Elles restent un support pour lutter contre les inégalités en permettant au plus grand nombre d'accéder à travers des loisirs à la culture, au savoir et à la connaissance.

LE&C Grand Sud intervient dans la gestion de structures d'accueil, dont la vocation est de contribuer de plus en plus à l'éducation des enfants et des jeunes en faisant du temps libre un tremplin à l'épanouissement individuel et collectif. Il s'agit d'offrir aux enfants des temps d'éveil et de découverte. Nous avons la volonté de faciliter l'accès aux vacances et aux loisirs, de développer une culture de l'animation qui encourage la responsabilisation, la participation et la créativité.

L'épanouissement et l'émancipation individuelle :

L'objectif est de donner à chacun les moyens de s'émanciper, de s'ouvrir aux autres, de mieux appréhender et prendre part à un environnement métissé en constante évolution :

- Offrir aux enfants et aux jeunes des temps d'éveil et de découverte en respectant leurs besoins.
- Diversifier les expériences culturelles, artistiques, sportives, de solidarité, de coopération...

Favoriser la mixité socio -culturelle

Convaincue par la richesse qu'apportent les différences socio-culturelles, LE&C Grand Sud cherche à travers toutes ses activités le décloisonnement et la rencontre entre les publics :

- Chercher la complémentarité entre l'action externe et l'accueil en structure.
- Développer les projets inter-structures et intergénérationnels
- Accueillir et intégrer des personnes handicapées dans les équipes et dans les structures

Ces choix éducatifs se concrétisent par l'organisation et la gestion d'Accueils Collectifs à Caractère Educatif pour Mineurs (ACCEM), que ce soit associés aux écoles ou que ce soit dans les temps extrascolaires, pour les enfants et les jeunes. Les projets pédagogiques de chacune de ces structures développent ces orientations, au regard des besoins et des ressources locales.

L'ALSH maternel et élémentaire des mercredis après-midis

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) est un accueil ouvert sur les mercredis après-midis et pendant les vacances scolaires. Sur les mercredis, l'accueil est considéré comme périscolaire. Bénéficiant du Plan Mercredi, l'accueil est soumis au taux d'encadrement suivant : un.e animateur.trice pour 10 enfants en maternelle, un.e animateur.trice pour 14 enfants en élémentaire (hors directeur ou directrice).

Tous les mercredis après-midis, le lieu d'accueil des enfants est le même pour les 3-6 ans comme pour les 6-10 ans. Nous décloisonnons néanmoins nos temps d'activité par tranches d'âge :

- Trois animatrices proposent à minima deux activités différentes pour les 6-10 ans, dans deux espaces d'animation différents sur les locaux de l'école élémentaire
- Un animateur propose un temps calme et un temps d'activité pour les MS n'étant pas à la sieste et les GS, pendant qu'une autre animatrice accompagne les PS et quelques MS à la sieste dans les dortoirs.

Contacts, horaires d'ouverture et adresse

Adresse :

ALSH maternel et élémentaire

22, rue Buissonnière

31140 Fonbeauzard

Tél : 06 61 65 75 19

Mail : direction-enfance-fonbeauzard@lecgs.org

Horaires d'accueil des enfants : 13h30-18h30

Horaires d'accueil des parents et des familles : 16h30-18h30

Les locaux et équipe d'animation

Les locaux :



MATERNELLE

ELEMENTAIRE

L'équipe d'animation des mercredis après-midis :

L'équipe se compose de sept personnes le mercredi après-midi :

- Le directeur, Julien MARCHESSEAU (DEJEPS DPTR mention ASEC)
- Trois animatrices accompagnant les 6-10 ans : Lyna BAALI (en cours de formation BAFA), Emma BOLZONI (BAFA) et Natori DOYA (référente « inclusion », diplômée d'un BAFA)
- Deux animateurs.trices accompagnent les 3-6 ans : Mehdi CHAA et Alexandra SAILLARD
- Une autre animatrice, Sabrina CLAMENS, est en charge d'accompagner certains enfants vers leurs clubs d'activité sportifs (Foot, gym, Judo...) via la navette municipale



Objectifs, fonctionnement des mercredis et évaluation du projet pédagogique

Caractéristiques et besoins des 3-6 ans :

En école maternelle, et pour les plus petits, il s'agit pour certains de la première expérience de vie en collectivité. La séparation avec le foyer familial peut donc s'avérer douloureuse. C'est pourquoi il demeure essentiel que les enfants puissent ramener leur *doudou* de la maison. Cela leur permet d'avoir un repère fort qu'ils identifient au foyer familial, et notamment pour s'endormir lorsqu'ils vont à la sieste (le *doudou* pouvant être associé au temps du sommeil, au moment du coucher)

Entre 3 et 6 ans, les enfants ont besoin d'un accompagnement solide pour acquérir – et appréhender – les repères spatio-temporels. Il est nécessaire de les orienter, de les guider dans l'espace. Il y a un besoin accru d'accompagnement pour se repérer en fonction des différents temps de la journée : distinguer, par exemple, les moments forts au moyen d'une frise temporelle visuelle (la classe, le passage aux toilettes, la cantine, le goûter...)

Nous sommes à des âges où les enfants acquièrent peu à peu leur motricité fine : prendre un feutre et dessiner, découper, plier, se servir de ses couverts, apprendre à faire du vélo... La capacité de concentration est courte (environ 10 minutes), ce qui implique de proposer des activités courtes avec des règles simples.

A 3 ans, et bien que les enfants doivent être « propres » pour intégrer la petite section (PS), il peut arriver que certains aient encore besoin d'une couche. Les plus petits ont également un temps de sieste obligatoire après le repas, nécessaire en matière de rythme sur la journée.

Entre 3 et 6 ans, le développement de l'imaginaire est important, ce qui se traduit par la nécessité de mettre à disposition des espaces de jeux d'imitation de la réalité et/ou de jeux symboliques (Ex : la « dinette »). Pour développer la motricité, les jeux de construction sont là encore essentiels

Caractéristiques et besoins des 6-10 ans :

En école élémentaire, l'apprentissage du « vivre-ensemble » prend une toute autre dimension, en comparaison avec l'école maternelle.

Les 6-8 ans :

A partir de 6 ans, les enfants se réfèrent moins au modèle possessif du « doudou », et sortent peu à peu du phénomène dit de « *mon papa et ma maman* ». C'est à partir de 6 ans que les enfants apprennent ou acquièrent les savoirs de base à l'école : écrire, lire et compter correctement. Le recours à des pictogrammes, ou des visuels, est donc essentiel pour créer et instaurer des repères, en parallèle de l'écriture et de la lecture.

Entre le CP et le CE2, la capacité à distinguer le réel de l'imaginaire s'affirme. Ce n'est pas pour autant que les 6-8 ans ne jouent plus à des jeux d'imitation de la réalité ou à des jeux symboliques. De même, la motricité fine s'est développée, et la capacité de concentration s'est accrue (aux alentours de 20 minutes pour une activité).

Au niveau du repas comme de la faculté à choisir des activités, les 6-8 ans sont bien plus autonomes qu'en maternelle. Ils ont plus de libertés dans la navigation entre les différentes espaces d'animation

Les 6-8 ans prennent peu à peu connaissance du fait qu'ils font partie d'un groupe, d'un collectif. Ils ont des facilités à « jouer ensemble », garçons et filles se mélangeant facilement dans les activités.

Le rôle de l'adulte est essentiel dans l'apprentissage à « jouer ensemble » : savoir coopérer, jouer en équipe, se faire des passes... tout en respectant les différences de chacun et de chacune. Les plus petits ont besoin d'un cadre clair et cohérent, de règles bien définies.

Les 8-10 ans :

Du CM1 au CM2, l'appartenance à un groupe social est bien plus marquée : c'est le début des « *bandes de garçons* » et des « *bandes de filles* ». Dans le cadre des jeux collectifs, la mixité de genre est plus complexe à gérer ou à mettre en place : les garçons restent souvent entre garçons, les filles entre filles. De même, des espaces « genrés » se créent naturellement dans la cour de l'école : le terrain sportif est occupé par les garçons, pendant que les filles s'aménagent des espaces de discussion en bordure de terrain, près de bancs. Un accompagnement de ces espaces est donc à prévoir, pour que tous et toutes occupent équitablement la cour.

C'est également à ces âges que l'esprit comme le besoin de compétition se développent. Le sens donné à la *justice* et *l'injustice* est fortement marqué, pouvant générer des frustrations. L'arbitrage des jeux sportifs doit être précis et juste.

Les 8-10 ans connaissent un développement de l'esprit critique plus présent, et commencent à réinterroger le cadre de vie collective dans lequel ils évoluent. C'est le début des négociations avec l'adulte, de la remise en cause du cadre et des règles, des débats... Il est nécessaire d'accompagner la co-construction des règles de vie avec les plus grands, en expliquant le *pourquoi*.

L'adulte doit se poser en médiateur, à l'écoute, surtout en ce qui concerne la gestion positive des conflits entre enfants

Sur tous les aspects de la vie quotidienne, il est nécessaire d'impliquer les 8-10 ans dans la mise en place de leurs choix, de leurs envies et de leurs projets. Cela participe à la responsabilisation des plus grands, mais aussi à leur apprentissage d'une citoyenneté active.

Constats :

- A compter de la rentrée scolaire 2025/2026, la gestion de l'ALAE élémentaire est déléguée à LE&C Grand Sud. L'association a été choisie pour ses qualités d'expertise et d'accompagnement des collectivités dans le cadre des politiques Enfance et Jeunesse. L'arrivée d'un prestataire de service public provoque donc des changements importants, tant pour l'équipe d'animation déjà en place comme pour les familles, dont les interlocuteurs éducatifs et administratifs changent.

- En matière de diagnostic, LE&C Grand Sud a notamment été choisi pour accompagner la gestion humaine des équipes d'animation, et former les professionnel.le.s qui accompagnent eux-mêmes les enfants.
- Le mercredi après-midi reste un temps dédié aux loisirs des enfants, qu'ils fréquentent notre accueil ou des clubs sportifs aux alentours de Fonbeauzard. Les enfants sont donc libérés de toute contrainte scolaire sur ce temps-là.

Objectifs généraux :

- En direction des enfants
- Respecter les rythmes et les besoins en fonction des âges
- Favoriser la détente et le loisir
- Promouvoir le loisir « hors les murs »

Objectifs opérationnels :

- Respecter les rythmes et les besoins en fonction des âges
- Permettre aux plus petits de se reposer
- Fractionner la journée en divers temps : temps calme, temps d'activité, temps libre
- Proposer des activités variées et diversifiées
- Favoriser la détente et le loisir
- Construire un environnement dédié aux loisirs
- Proposer des temps calmes et des temps libres
- Proposer des activités originales et des grands jeux
- Promouvoir le loisir « hors les murs »
- Permettre aux enfants de sortir du groupe scolaire via des activités « hors les murs »
- Favoriser les sorties de proximité pédestres ou via les transports en commun
- Favoriser le déploiement d'activités au Pôle Education

Fonctionnement des mercredis après-midis : la journée-type

Journée-type des 3-6 ans

TEMPS CONCERNE	PS ET MS	MS ET GS
13H30	Départ à la sieste dans les dortoirs	Rassemblement et appel
13H30-14H	Sieste	Temps calme : dessins, lecture d'histoires, jeux de société
14H-15H30	Sieste	Activité et temps libre dans la cour
15H30-16H15	Gouter	

De 16h30 à 18h30, les 3-6 ans ont accès aux mêmes espaces de temps libre que les plus grands : nous décloisonnons donc les tranches d'âge, ce qui permet notamment aux plus petits de retrouver leurs grands frères et leurs grandes sœurs qui sont en élémentaire.

Journée-type des 6-10 ans :

TEMPS CONCERNE	CONTENU DU TEMPS
13H30-14H	Rassemblement, appel et temps calme
14H-16H	Activités : proposition d'une activité manuelle et d'une activité physique et sportive
16H-16H30	Goûter

De 16h30 à 18h30, les 6-10 ans ont accès aux mêmes espaces de temps libre que les plus petits : nous décloisonnons donc les tranches d'âge, ce qui permet notamment aux fratries de se retrouver.

Evaluation du projet pédagogique :

OBJECTIFS	CRITERES D'EVALUATION	INDICATEURS
Respecter les rythmes et les besoins en fonction des âges	Capacité des enfants à gérer leur rythme Capacité des enfants à choisir une activité adaptée à leurs besoins Capacité des plus petits à se reposer et à dormir	Fatigue des enfants Irritabilité des enfants Nombre de blessures durant les activités Nombre de conflits rencontrés Nombre d'enfants à la sieste Nombre d'activités pratiquées Nombre d'enfants sur les activités cadrées et en temps libre
Favoriser la détente et le loisir	Capacité de l'équipe à proposer des animations variées et nouvelles Capacité des enfants à « jouer » sans contraintes	Originalité des activités proposées Nombre de grands jeux programmés sur l'année Bilans avec les enfants
Promouvoir le loisir « hors les murs »	Capacité des enfants à choisir des sorties plutôt que de rester sur l'ALSH Capacité des enfants à demander des activités hors de l'école	Nombre de sorties de proximité organisées sur l'année Nombre d'activités pratiquées en dehors de l'école : parc, city-stade, équipements sportifs de Fonbeuzard Nombre d'activités proposées sur le Pôle Education plutôt que sur l'école



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud

Siège interrégional :

7, rue Paul Mesplé • 31100 TOULOUSE
Tél. : 05 62 87 43 43 • Télécopie : 05 62 87 43 44
www.lecgs.org • contact@lecgs.org

Antenne d'Aix en Provence :

Les Bureaux de l'Arche
5, rue des Allumettes • 13090 AIX EN PROVENCE
Tél. : 04 42 16 03 21
Mail : contact-sudest@lecgs.org

